

**Commission de Suivi de Site du TRICASTIN (Drôme),  
sites SODEREC INTERNATIONAL et ORANO TRICASTIN  
Compte-rendu de réunion**

**Date de la réunion** : 7 janvier 2020 à 10h

**Lieu de la réunion** : Mairie de Pierrelatte (26)

**Participants** :

**Collège « administrations de l'État »**

Mme Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons,

M. Boris VALLAT, adjoint au chef de l'unité inter-départementale Drôme Ardèche de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne Rhône-Alpes (DREAL ARA),

Mme Emmanuelle UGHETTO, inspectrice de l'environnement au sein de l'unité inter-départementale Drôme Ardèche de la DREAL ARA,

M. Eric ZELNIO, chef de pôle LUDD, Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN), division de Lyon.

**Collège « élus des collectivités territoriales »**

M. Jean-Pierre PLANEL, adjoint au maire de Pierrelatte,

M. Claude LOVERINI, adjoint au maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux,

M. François MORAND, adjoint au maire de Bollène.

**Collège « exploitants »**

M. Pierre ANTONETTI, directeur du site SODEREC INTERNATIONAL de Pierrelatte,

M. Pierre-Jean PLANEILLE, responsable QHSE, site SODEREC INTERNATIONAL,

M. Jean-Jacques DREHER, directeur du site ORANO TRICASTIN,

M. Eric BÜRGER, directeur 3SEPP, site ORANO TRICASTIN,

M. Hervé BOURRET, chef du département sûreté environnement, site ORANO TRICASTIN,

M. Gilles CREST, responsable communication, site ORANO TRICASTIN.

**Collège « salariés »**

Mme Lania COLLIN, membre CSE, site SODEREC INTERNATIONAL.

**Collège « riverains »**

Pas de représentants présents.

**Collège « personnalités qualifiées »**

M. Michaël GONSOLIN, Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme (SDIS 26), groupement gestion des risques.

**Assistait également à la réunion :**

Mme Laurence DEYGAS, assistante au sein de l'unité inter-départementale Drôme Ardèche de la DREAL ARA, faisant fonction de secrétaire de séance.

**Absents ou excusés :**

Préfecture du Vaucluse, Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la Drôme (SID-PC), Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Drôme, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Rhône-Alpes, Monsieur le Maire de PIERRELATTE, Mairie de LAPALUD, Mairie de LA GARDE ADHEMAR, Conseil départemental de la Drôme, Association CRIL RAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), FRAPNA Drôme, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) Drôme – Ardèche, Association de sauvegarde de l'environnement de Tricastin, Association Les Amis de la Terre du Vaucluse, CSE d'ORANO TRICASTIN.

**Ordre du jour**

1. Présentation des rôles et missions des CSS
2. Présentation par les exploitants de leurs bilans sécurité/environnement
3. Questions diverses

**ACCUEIL**

L'accueil est réalisé par M. Jean-Pierre PLANEL, adjoint au maire de Pierrelatte, et Mme Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons qui préside la commission. Après présentation des vœux aux membres présents, la séance commence selon l'ordre du jour.

**1 Présentation des rôles et missions des CSS**

La Commission de Suivi de Site (CSS) du Tricastin a été créée par l'arrêté inter-préfectoral composé de l'arrêté préfectoral n°2013214-0006 (Vaucluse) signé le 02/08/2013 et de l'arrêté préfectoral n°2013231-0010 signé le 19/08/2013 (Drôme).

M. Boris VALLAT présente les missions de l'inspection des installations classées qui s'organisent autour de trois axes : instruire, prescrire et contrôler. L'objectif est de concilier activité économique et la protection de l'environnement et des personnes.

Les établissements industriels sont classés « Seveso » selon les quantités et les types de produits dangereux qu'ils accueillent.

Située à Pierrelatte, la société SODEREC INTERNATIONAL est spécialisée dans le traitement et la valorisation de l'acide fluorhydrique. L'établissement est classé Seveso seuil haut au regard des quantités stockées (essentiellement de l'acide fluorhydrique 70 %). L'autorité en charge du contrôle de cet établissement est la DREAL ; la dernière visite d'inspection date du 25/09/2019. La situation de l'établissement vis-à-vis de la maîtrise du risque est satisfaisante.

**L'établissement est classé Seveso - Seuil haut au regard des quantités stockées (essentiellement de l'acide fluorhydrique 70%).**

**L'autorité en charge du contrôle de cet établissement est la DREAL ; la dernière visite d'inspection date du 25/09/2019.**

**La situation de l'établissement vis-à-vis de la maîtrise du risque est satisfaisante.**

Le site ORANO TRICASTIN se situe sur les départements de la Drôme et du Vaucluse, et comporte deux installations classées Seveso seuil haut, relevant de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) : les usines de conversion « usine Philippe Coste » et de défluoration « W ».

**2 Présentation par les exploitants de leurs bilans sécurité/environnement****2.1 Présentation de SODEREC INTERNATIONAL**

Cette présentation porte sur la période 2018-2019 et est réalisée par M. Pierre-Jean PLANEILLE :

↳ Actions pour la prévention des risques :

↳ installation de nouvelles colonnes de lavage des gaz (dispositif de sécurité visant à limiter les émissions de gaz toxiques en cas de fuite d'acide fluorhydrique aux installations de dépotage ou de stockage),

↳ changement de l'automate de sécurité, plus fiable que l'ancien, avec double boucle de détection gaz,

↳ tableaux électriques (TGBT – Tableau Général Basse Tension) équipés d'un système d'extinction automatique d'incendie.

↳ Situation réglementaire :

↳ l'étude de dangers (EDD) applicable a été validée en 2016. Sa mise à jour est prévue pour 2021 ;

↳ des prescriptions complémentaires ont été définies par l'arrêté préfectoral complémentaire n°2018142-0006 du 18/05/2018 du Préfet de la Drôme, suite à l'examen de l'EDD.

↳ Le Plan d'Opération Interne (POI) a été actualisé en juillet 2019. Une base de repli supplémentaire a été ajoutée au niveau du local logistique avec détecteurs de gaz et mise en place de moyens de communication (téléphone, talkies-walkies). Des moyens de détection de gaz ont également été installés au niveau du bâtiment administratif (où est située la base de repli existante). Un téléphone satellite a également été acheté pour anticiper une panne éventuelle des téléphones « classiques » (défaut révélé lors d'un exercice).

↳ Un exercice a été réalisé le 07/06/2019 sur un scénario de fuite sur la colonne de lavage potasse, avec arrêt des colonnes et dégagement de fluorure d'hydrogène (HF) dans le bâtiment et risque de fuite vers l'extérieur.

↳ L'ensemble des contrôles de surveillance réalisés est conforme : émissions de gaz, eau de la nappe, végétaux, cuves de stockage HF. Un contrôle inopiné des émissions atmosphériques a été réalisé en septembre 2019 et n'a révélé aucune non-conformité.

↳ Un incident est survenu sur le site en avril 2019. Lors du remplissage d'un conteneur d'HF, une légère fuite s'est produite au niveau d'une bride mal serrée. Cet événement n'a pas eu de conséquences sur le personnel et l'environnement ;

↳ Inspections DREAL 2018 / 2019 : suite aux non-conformités et aux constats soulevés par l'inspection des installations classées, les actions correctives suivantes ont été mises en œuvre par l'exploitant :

↳ sur les pertes d'utilités électrique : un système d'extinction automatique dans les TGBT a été mis en place en partie. La finalisation des travaux de sécurisation sur le bâtiment 3 est prévue pour 2020 ;

↳ sur le confinement au bâtiment 3 : un système de « ferme-porte » a été installé sur toutes les portes « sorties de secours » ;

↳ sur le temps de confinement : il est contrôlé lors des tests ;

↳ sur l'étanchéité des sarcophages (utilisés en cas de nécessité de confinement d'un récipient de gaz fuyard) : elle a été vérifiée au titre de la réglementation des appareils à pression.

↳ Le bilan 2019 des indicateurs suivis par l'exploitant est positif : au niveau des Eléments Importants Pour la Sécurité (EIPS), une seule panne a été recensée, ainsi qu'une seule défaillance concernant un détecteur de gaz a été détectée lors des tests (ce qui est en-deça de l'objectif fixé par l'exploitant à moins de 0,5 % des EIPS concernés par des pannes ou des défaillances). Aucun dépassement en HF gazeux n'a été relevé. Enfin, aucun accident du travail ne s'est produit depuis 1400 jours.

Mme Christine BONNARD sollicite l'assemblée pour d'éventuelles questions sur la présentation de SODEREC INTERNATIONAL. Il n'y a pas d'observations. L'ordre du jour se poursuit.

## 2.2 Présentation d'ORANO TRICASTIN

Cette présentation est réalisée par M. Jean-Jacques DREHER qui rappelle tout d'abord le rôle majeur du groupe industriel international ORANO en matière d'énergie nucléaire. Ses principales activités sont centrées sur le combustible nucléaire, avec notamment la conversion et l'enrichissement de l'uranium

ainsi que le recyclage du combustible usé. M. Jean-Jacques DREHER indique que plus de la moitié de la production est exportée vers une clientèle mondiale. S'ajoutent les domaines de l'ingénierie, de la logistique nucléaire, de la médecine nucléaire et du démantèlement et services.

Le site ORANO TRICASTIN comporte deux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), classées Seveso seuil haut :

- l'usine de conversion de l'uranium « Philippe Coste »
- et l'usine de défluoration de l'hexafluorure d'uranium appauvri « W »

L'autorité en charge du contrôle de ces installations est l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

« Sécurité au travail :

Les chiffres présentés dans cette section concernent l'ensemble du site ORANO TRICASTIN et non uniquement les deux ICPE objets de la présente commission.

Concernant les salariés ORANO, le taux de fréquence des accidents du travail déclarés (sur les activités chimie et enrichissement) est de 1,59 à fin novembre 2019. Il a été divisé par trois en 2 ans. Cela représente 4 accidents avec arrêt depuis le 01/01/2019. Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail.

S'agissant des entreprises extérieures, 20 accidents avec arrêt ont été recensés depuis le 01/01/2019. L'exploitant ORANO entend améliorer ces chiffres en poursuivant son plan d'action, notamment au travers du réseau des préventeurs.

Une journée sécurité est organisée chaque année, avec la participation de salariés d'ORANO et de salariés d'entreprises partenaires. La dernière journée sécurité s'est déroulée le 10/10/2019.

Sur question de Mme Christine BONNARD, M. Jean-Jacques DREHER précise les effectifs de la plateforme ORANO TRICASTIN : 2500 salariés ORANO, auxquels s'ajoutent 2000 salariés d'entreprises partenaires.

« Sûreté des installations industrielles :

De même, les chiffres présentés dans cette section concernent l'ensemble du site ORANO TRICASTIN et non uniquement les deux ICPE objets de la présente commission.

Tout évènement significatif doit faire l'objet d'une déclaration de l'exploitant auprès de l'ASN et d'une analyse. Sur l'année 2019, 46 évènements ont fait l'objet d'une déclaration et d'un classement selon l'échelle INES (3 évènements classés au niveau 1 et 43 évènements classés au niveau 0 de l'échelle INES). 14 évènements ont également été déclarés dans la base de données ARIA ou classés hors échelle INES.

Un exercice national de crise a été organisé sur deux jours, les 15 et 16/10/2019, pour tester la gestion des situations d'urgence, en lien avec les services de l'État. Les équipes d'intervention propres au site ont été mises en situation, avec une réactivité inférieure à 15 minutes. Les moyens d'intervention d'ORANO TRICASTIN constituent une forte garantie de sécurité, ils correspondent à ceux d'une ville de 100 000 habitants. Mme Christine BONNARD précise que la réunion de retour d'expérience de cet exercice est fixée au 08/01/2020.

« Actualité industrielle :

L'usine COMHUREX I a été mise à l'arrêt en décembre 2017, et un an après, l'usine de conversion de l'uranium « Philippe Coste » a été mise en service. Cette nouvelle usine présente des améliorations en matière de sûreté et d'environnement. Les bâtiments sont en béton (50 cm de béton renforcé), avec ventilation autonome (la structure de l'ancienne usine était métallique). Les systèmes de supportage des canalisations ont été renforcés. Le confinement de la matière et la résistance au séisme ont été améliorés (résistance accrue aux séismes majorés de sécurité). L'empreinte environnementale a également été réduite (diminution des consommations de réactifs chimiques et d'eau). En 2020, un deuxième bâtiment de production de fluor sera mis en service.

L'usine de défluoration W : un nouvel atelier d'émission (destiné à préparer et alimenter en UF6 gazeux les fours de défluoration) doit venir en remplacement de l'atelier d'émission historique (investissement de 55 M€).

↳ Etat d'avancement des projets industriels :

Les projets industriels à venir ne relèvent pas de la législation sur les ICPE : atelier TRIDENT (2020), entreposage FLEUR (2022), atelier AMC II - cylindre (2024).

M. Jean-Jacques DREHER termine sa présentation en précisant que depuis fin 2018, ORANO Cycle forme une entité juridique unique sur le site du Tricastin (exploitant nucléaire unique).

Aucun des participants ne formule de questions.

M. Eric ZELNIO souhaite apporter quelques commentaires concernant l'usine de conversion de l'uranium « Philippe Coste » : des difficultés ont été mises en évidence lors de la mise en service industrielle (équipements à changer, dépassement des normes de rejet...). Celles-ci devraient être corrigées en 2020. L'ASN maintient des contrôles réguliers des installations.

Mme Christine BONNARD demande des précisions sur les acronymes INES et ARIA employés lors de la présentation :

M. Eric ZELNIO : Tout événement significatif se produisant sur une installation nucléaire de base doit faire l'objet d'une déclaration de l'exploitant auprès de l'ASN. Ces événements sont classés sur l'échelle INES (de l'anglais « International Nuclear Event Scale »). Utilisée au plan international depuis 1991, elle sert à communiquer sur la gravité d'un événement nucléaire civil. Elle comporte 8 niveaux, de 0 à 7. Les niveaux de gravité 1 à 3 correspondent à des « incidents », les niveaux 4 à 7 à des « accidents ».

M. Boris VALLAT : ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) est une base de données relevant du bureau du ministère de l'environnement (BARPI) qui répertorie les incidents, accidents ou presque accidents industriels qui ont porté ou auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques ou à l'environnement.

### 3 Questions diverses

---

Néant.

Mme Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons et présidente de la CSS, remercie les participants et lève la séance à 10h50.

Le compte-rendu approuvé peut être placé sur le site Internet <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/css-commission-de-suivi-de-site-du-tricastin-26-a13864.html>.

La présidente de la CSS,  
Mme Christine BONNARD



